



Ligue Île-de-France de Golf

Coupe de la Ligue Île-de-France Messieurs & Dames Règlement 2015

Clôture des engagements : 1^{er} février 2015

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves de Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles du règlement général

ENGAGEMENT DES ÉQUIPES

Sur Internet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard le 1^{er} février 2015

Le droit d'inscription est fixé à : 200 € par équipe Dames et 210 € par équipe Messieurs.

L'inscription doit être confirmée en envoyant la fiche de confirmation avec un chèque en règlement du droit d'inscription (**chèque à l'ordre de la Ligue ÎDF de Golf**)

INSCRIPTION DES JOUEURS

Vous avez jusqu'au **samedi 21 février 2015 minuit** pour inscrire vos joueurs potentiels sur Extranet.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE :

Le Comité de la Coupe de la Ligue Île de France est composé de :

Gilbert VEYRAN
Jean-François MARTY
Guy BALESTRAT
Frédéric SEMPESKI

Le Comité de l'Épreuve se réserve le droit d'apporter au présent règlement toute modification qu'il jugera utile et de prendre toute décision pour le bon déroulement de cette épreuve.

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

1.1. POUR LES CLUBS

- La Coupe de la Ligue est ouverte à tous les golfs de la Ligue Île-de-France avec associations sportives affiliées à la ffgolf, ayant un terrain répondant aux critères d'étalonnage et homologué d'au moins 9 trous. **Les clubs devront être à jour de leurs cotisations fédérale et de ligue au jour de la clôture des inscriptions.**
- Chaque club ne pourra engager qu'une équipe masculine et/ou une équipe féminine.
- Le jumelage des clubs est interdit.
- **Le club en s'inscrivant à la Coupe de la Ligue, s'engage à mettre son terrain à la disposition du comité de l'épreuve. Pour chaque équipe engagée, le nombre de matches reçus ne dépassera pas deux.**
- Des clubs d'autres Ligues pourront, sur invitation et en fonction des places disponibles, participer à l'épreuve. Ils devront, pour cela, faire une demande écrite auprès du Comité de l'épreuve.

1.2. POUR LES ÉQUIPIERS

Les équipiers doivent :

- **Être membres permanents et licenciés de l'association sportive** du club qu'ils représentent.
Dans le cadre d'une création de licence ou d'un changement de club de licence, celui-ci aura dû intervenir et être enregistré à la ffgolf au plus tard le jour de la clôture des inscriptions des équipiers soit le samedi 21 février 2015 minuit.

Le nombre de joueurs transférés n'est pas limité pour cette épreuve.

- Être titulaires de la licence ffgolf de l'année en cours et à jour du certificat médical de non contre-indication à la pratique de golf délivré par un médecin de leur choix et enregistré à la fédération 7 jours pleins avant le premier tour de la compétition (le samedi 21 février 2015) sous peine de non-participation.
- Répondre aux exigences des règles du statut amateur.
- Figurer sur la fiche des joueurs potentiels de l'équipe enregistrée sur Extranet.

1.3. INDEX PRIS EN COMPTE

L'index pris en compte sera celui à la date de clôture des inscriptions des équipiers soit le 21 février 2015 et figurant sur la liste des joueurs potentiels disponible sur le site de la Ligue Île-de-France (www.liguegolfidf.com) dès le 24 février 2015.

2. CAPITAINE ET PERSONNE AUTORISÉE À DONNER DES CONSEILS

Le capitaine de l'équipe doit être membre et licencié de l'association sportive qu'il représente.

Il doit répondre aux exigences des règles du statut amateur.

Chaque équipe est autorisée à désigner une personne qui pourra donner des conseils aux membres de son équipe dans les conditions prévues par la note de la Règle de Golf n° 8. Par défaut, cette personne est le capitaine de l'équipe.

Rappel : Dans ce cas, si le capitaine est un joueur, il ne pourra pas, pendant qu'il joue, donner des conseils à un coéquipier autre que son partenaire (Décision 8/2).

Si la personne désignée n'est pas le capitaine, ce dernier ne pourra pas donner de conseils dans les conditions fixées par la note de la règle n°8.

3. FORMULES DE JEU

3.1. ÉQUIPES :

- **Pour les Dames :** 25 joueuses potentielles
Match-play scratch / 36 trous / 3 foursomes / 6 simples
- **Pour les Messieurs :** 25 joueurs potentiels
Match-play scratch / 36 trous / 4 foursomes / 7 simples

En cas d'égalité après 18 trous le match est partagé.

En cas d'égalité à l'issue des matchs (foursomes et simples) voir §4-4/égalité.

3.2. HEURES DE DÉPART :

- Le premier départ des foursomes aura lieu à **8 h 30**
- Le premier départ des simples aura lieu à **13 h 00**
- L'honneur au départ du trou n°1 sera tiré au sort en présence des deux capitaines et restera valable le matin et l'après-midi.

4. ORDRE DE JEU

La fiche d'ordre de jeu des foursomes et des simples doit être remise par le capitaine au secrétariat du golf d'accueil **au plus tard 15 minutes avant l'heure officielle de départ du premier foursome de son équipe.**

Le capitaine peut modifier la fiche d'ordre de jeu des simples jusqu'à 15 minutes avant l'heure officielle de départ du premier simple de son équipe.

Tout camp en simple ou en foursome, ne jouant pas son match dans l'ordre indiqué par le capitaine de son équipe sur la fiche d'ordre de jeu des simples ou des foursomes perd son match.

Si la fiche d'ordre de jeu n'a pas été remise dans le délai imparti, le premier match sera perdu, si à l'heure de départ prévue du premier match, la fiche n'a toujours pas été remise, le deuxième match sera perdu, et ainsi de suite.

Si la fiche d'ordre de jeu des simples et des foursomes est erronée (les joueurs ne sont pas classés correctement selon leur index arrondi), les joueurs dont le rang dans la liste serait obligatoirement

changé pour respecter l'ordre croissant des index arrondis auront match perdu, qu'ils soient joués ou non (cela implique un minimum de deux matchs perdus).

Dans le cas où il y aurait une erreur sur les deux fiches d'ordre de jeu d'un match, si les erreurs concernent le même simple ou le même foursome, alors le simple ou le foursome sera annulé (les points ne sont pas partagés).

Tous les joueurs inscrits sur la feuille d'ordre de jeu doivent figurer sur la liste des joueurs potentiels sinon la rencontre sera perdue.

4.1. MATCH PLAY : Foursomes

- **Le capitaine a libre choix de leur composition.**
- **Les foursomes devront jouer dans l'ordre croissant du total des index arrondis.** A total d'index arrondis égal, libre choix est laissé au capitaine pour l'ordre de jeu. L'index arrondi est celui figurant sur la feuille des joueurs potentiels.
- Les équipiers joueront selon l'ordre de la fiche « **ordre de jeu des foursomes** » (en annexe) qui sera remise par le capitaine.

4.2. MATCH PLAY : Simples

- **Les équipiers joueront dans l'ordre croissant de leur index arrondi.** A index arrondi égal, libre choix est laissé au capitaine pour l'ordre de jeu. L'index arrondi est celui figurant sur la feuille des joueurs potentiels.
- Les équipiers joueront selon l'ordre de la fiche « **ordre de jeu des simples** » (en annexe) qui aura été remise, le matin, par le capitaine, au secrétariat du golf d'accueil au plus tard 15 minutes avant l'heure officielle de départ du premier foursome de son équipe (fiche modifiable jusqu'à 15 minutes avant l'heure de départ du 1^{er} simple).

4.3. ÉQUIPIERS ABSENTS

Un foursome dont l'un des équipiers est forfait ou absent (avec application de la note de la Règle 6-3) ou dont les deux équipiers sont forfaits ou absents perd son match et est remplacé par le foursome suivant inscrit sur la feuille d'ordre de jeu des foursomes. L'heure de départ du match non joué est remplacée par l'heure de départ du match suivant.

Si un joueur inscrit sur la feuille d'ordre de jeu des simples est forfait ou absent, il perd son match et est remplacé par le joueur suivant inscrit sur la feuille d'ordre de jeu des simples. L'heure de départ du match non joué est remplacée par l'heure de départ du match suivant.

Les foursomes et les simples forfaits ou absents seront inscrits en dernier sur la feuille de résultats dans la section appropriée.

Remarque : Les équipiers disqualifiés, forfaits ou absents lors des foursomes restent éligibles pour jouer les simples.

4.4. ÉGALITÉ

En cas d'égalité au terme de la rencontre chaque capitaine constituera un foursome en puisant parmi **les joueurs figurant sur la feuille de match (des foursomes et/ou des simples)** pour repartir en play-off trou par trou. L'honneur de ce play-off sera tiré au sort. L'ordre de jeu des équipiers sera à la discrétion du capitaine.

5. INTEMPÉRIES ET CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

Dans le cas où le déroulement des épreuves par équipes est perturbé par des intempéries ou toutes autres circonstances exceptionnelles, les procédures suivantes doivent être suivies :

5.1. CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES

- Si les conditions atmosphériques ne permettaient pas de jouer le dimanche prévu, les rencontres seraient disputées le samedi suivant sur le même terrain et aux mêmes heures. **Dans ce cas, la rencontre se déroulera sous forme réduite, c'est-à-dire 1 foursome et 4 simples chez les Messieurs et les Dames.**
- En cas d'interruption de jeu, les résultats acquis le resteront et le jeu reprendra le plus tôt possible, avant le tour suivant, au point où il a été arrêté.
- Si les conditions empêchaient le déroulement normal des rencontres de plusieurs tours, le comité de l'épreuve pourrait prendre toute décision pour faire face aux difficultés du moment.

5.2. RÈGLE 25-2 ET RÈGLES LOCALES

- Les dispositions de la règle 25-2 sont étendues à tout le parcours : « sur le parcours, une balle qui est enfoncée dans son propre impact dans le sol peut être relevée sans pénalité, nettoyée et droppée aussi près que possible de l'emplacement où elle reposait mais pas plus près du trou. Quand la balle est droppée, elle doit d'abord toucher une partie du parcours.

Exception :

1. Un joueur ne peut pas obtenir un dégagement selon cette Règle Locale si la balle est enfoncée dans du sable dans une zone qui n'est pas tondue ras.
2. Un joueur ne peut pas obtenir un dégagement selon cette Règle Locale si une interférence due à toute autre chose que la situation couverte par cette règle rend le coup clairement irréalisable.

Pénalité pour infraction à cette règle locale : Perte du trou.

- Application des règles d'hiver locales dans chaque club concerné
- Instruments de mesure :
- Les joueurs sont autorisés à utiliser des instruments qui mesurent ou estiment uniquement la distance. L'utilisation d'un instrument de mesure de la distance qui est conçu pour évaluer ou mesurer d'autres éléments qui pourraient influencer le jeu d'un joueur (par exemple le dénivelé, le vent, la température etc.) n'est pas autorisée, que ces fonctionnalités soient utilisées ou non.
- Le joueur peut consulter des bulletins météorologiques fournis par une station météo au moyen d'une application ou d'un navigateur internet, car ce faisant il ne mesure pas ou n'évalue pas directement les conditions.
- De même, il peut utiliser une boussole car celle-ci donne seulement une information de direction et n'évalue pas ni ne mesure des conditions variables.

Pénalité pour avoir utilisé un instrument non autorisé : Disqualification.

Note : Un joueur disqualifié le matin en foursome reste qualifié pour jouer les simples l'après midi.

- L'utilisation des voiturettes n'est pas autorisée.

6. REPÈRES DE DÉPARTS

Messieurs : Marques Blanches

Dames : Marques Bleues

7. ORGANISATION DES DÉPARTS

Le Comité de l'épreuve recommande de ne pas faire jouer deux matches en simple sur le même départ.

8. DÉROULEMENT DES RENCONTRES ET CALENDRIER

Constitution des Divisions et des Poules

La Coupe de la Ligue se déroulera sous la forme de divisions (dont la composition pour 2015 est indiquée ci-dessous). Un tirage au sort décidera de la composition de deux poules de quatre équipes par division.

DIVISION 1 DAMES 2015
DOMONT
CÉLY
BUSSY-GUERMANTES
PIGC
MEAUX-BOUTIGNY
VILLARCEAUX
LE COUDRAY
SAINT-GERMAIN-LÈS-CORBEIL

DIVISION 1 MESSIEURS 2015	DIVISION 2 MESSIEURS 2015	DIVISION 3 MESSIEURS 2015
OZOIR-LA-FERRIÈRE	MARIVAUX	ABLEIGES
BUSSY-GUERMANTES	CRÉCY-LA-CHAPELLE	LE RÉVEILLON
DOMONT	VILLERAY	ÉTIOLLES
VILLARCEAUX	MONT-GRIFFON	HERSANT
ST-GERMAIN-LÈS-CORBEIL	BELLEFONTAINE	GADANCOURT
SAINT-AUBIN	ISLE-ADAM	MEAUX-BOUTIGNY
ROCHEFORT	SÉNART	FORGES
CERGY-PONTOISE	LE COUDRAY	LA FORTERESSE

Le tirage au sort des poules aura lieu le jeudi 05 février 2015 à 15 h 00 en nos bureaux – 1 avenue du Golf – 78 114 MAGNY LES HAMEAUX. La présence des capitaines ou de leur représentant est OBLIGATOIRE.

Toutes les rencontres se joueront sur terrain neutre, le lieu des rencontres du 1^{er} tour sera défini par le Comité de l'Épreuve le jour de la réunion des capitaines. Pour les tours suivants, les terrains potentiels seront désignés puis répartis après chaque tour pour les différents matchs en tenant compte de l'éloignement des clubs concernées.

En cas d'impossibilité pour le club de recevoir à l'une des dates prévues, merci de le préciser sur la fiche de confirmation d'inscription.

Dans le cas où un des clubs figurant dans les divisions ne n'inscrirait pas à l'épreuve, il sera remplacé par le club demi-finaliste de l'année précédente de la division inférieure le mieux classé dans le Challenge des Clubs ÎDF 2014 en cas d'égalité, un tirage au sort sera effectué. En cas de réinscription l'année suivante, il jouera automatiquement en promotion.

Déroulement des Divisions

<u>1^{er} tour de poule</u> Dimanche 1^{er} mars 2015	<u>2^e tour de poule</u> Dimanche 08 mars 2015	<u>3^e tour de poule</u> Dimanche 15 mars 2015
Match 1 : Équipe 1 contre Équipe 2 Match 2 : Équipe 3 contre Équipe 4	Match 3 : Vainqueur Match 1 contre Vainqueur Match 2 Match 4 : Perdant Match 1 contre Perdant Match 2 <i>Le vainqueur du match 3 est <u>1^{er} de poule</u> et qualifié pour les 1/2 finales de division. Le perdant du match 4 est rétrogradé.</i>	Match 5 : Vainqueur Match 4 contre Perdant Match 3 <i>Le vainqueur du match 5 est <u>2^e de poule</u> et qualifié pour les 1/2 finales de division. Le perdant est éliminé, mais se maintient.</i>

<u>Demi-finales de Division</u> Dimanche 22 mars 2015	<u>Finale de division (1/2 finales de Promotion)</u> Dimanche 29 mars 2015
DF 1 : Premier Poule A contre Deuxième Poule B DF 2 : Deuxième Poule A contre Premier Poule B <i>Les vainqueurs des 1/2 finales en 2^e division accèdent à la première division.</i>	Finale entre les vainqueurs de DF1 et DF 2.

Déroulement des Promotions

Le déroulement des Promotions Messieurs et Dames sera précisé une fois les inscriptions closes. Elles se joueront également sous la forme de poules, aux mêmes dates que les matchs de divisions, et auront pour but de faire accéder en divisions deux équipes Messieurs et deux équipes Dames.

9. PRIX

Les équipes gagnantes et finalistes de chaque division (Messieurs et Dames) seront récompensées par un souvenir qui restera au club.

Le club de l'équipe gagnante aura son nom gravé sur le Trophée qui sera remis en jeu l'année suivante.

10. ARBITRES OFFICIELS DE L'ÉPREUVE

Madame Anke SUTTER Tél. : 06 87 64 24 98

Madame Mauricette FEUILLAS Tél. : 06 84 81 98 07

Monsieur Guy BALESTRAT Tél. : 06 86 98 07 79

Ainsi que tous les arbitre fédéraux figurant sur le site de la ligue ÎDF : www.liguegolfidf.com

Coupe de la Ligue Île-de-France Messieurs & Dames 2015

FICHE DE CONFIRMATION D'INSCRIPTION

CLUB DE :.....

Confirme l'inscription :

- D'une équipe Messieurs (droits d'inscription : 210 euros)
- D'une équipe Dames (droits d'inscription : 200 euros)

Dates où le club ne peut pas recevoir :(Pour une équipe inscrite on ne peut cocher que 2 cases et une seule case pour 2 équipes inscrites)

- Dimanche 1^{er} mars 2015 (Mise à disposition obligatoire)
- Dimanche 08 mars 2015 (Mise à disposition obligatoire)
- Dimanche 15 mars 2015
- Dimanche 22 mars 2015
- Dimanche 29 mars 2015

Pour valider notre inscription, merci de nous transmettre les droits d'inscriptions par chèque à l'ordre de la Ligue ÎDF de Golf. (1 chèque par équipe)

P.-S. : Date limite d'inscription et d'envoi : le 01 février 2015

Coupe de la Ligue Île-de-France Dames 2015

CLUB DE :

ORDRE DE JEU DES FOURSOMES

CLASSÉS PAR ORDRE CROISSANT DE LA SOMME DES INDEX ARRONDIS

	Noms	Prénoms	Index arrondis
N° 1	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
N° 2	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
N° 3	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

À remettre au secrétariat du club organisateur 15 minutes avant le 1^{er} départ de la rencontre.

NOM ET SIGNATURE DU CAPITAINE :

Coupe de la Ligue Île-de-France Messieurs 2015

CLUB DE :

ORDRE DE JEU DES FOURSOMES

CLASSÉS PAR ORDRE CROISSANT DE LA SOMME DES INDEX ARRONDIS

	Noms	Prénoms	Index arrondis
N° 1	↗	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	↘	<input type="text"/>	<input type="text"/>
N° 2	↗	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	↘	<input type="text"/>	<input type="text"/>
N° 3	↗	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	↘	<input type="text"/>	<input type="text"/>
N° 4	↗	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	↘	<input type="text"/>	<input type="text"/>

À remettre au secrétariat du club organisateur 15 minutes avant le 1^{er} départ de la rencontre.

NOM ET SIGNATURE DU CAPITAINE :

Coupe de la Ligue Île-de-France Dames 2015

CLUB DE :

ORDRE DE JEU DES SIMPLES

CLASSÉS PAR ORDRE CROISSANT DES INDEX ARRONDIS

	Noms	Prénoms	Index arrondis
N° 1 ⇨			
N° 2 ⇨			
N° 3 ⇨			
N° 4 ⇨			
N° 5 ⇨			
N° 6 ⇨			

À remettre au secrétariat du club organisateur 15 minutes avant le 1^{er} départ du premier foursome.

(Cette liste de joueuses en simple est modifiable jusqu'à 15 minutes avant l'heure de départ officielle du 1^{er} simple).

NOM ET SIGNATURE DU CAPITAINE :

Coupe de la Ligue Île-de-France Messieurs 2015

CLUB DE :

ORDRE DE JEU DES SIMPLES

CLASSÉS PAR ORDRE CROISSANT DES INDEX ARRONDIS

	Noms	Prénoms	Index arrondis
N° 1 ⇨			<input type="text"/>
N° 2 ⇨			<input type="text"/>
N° 3 ⇨			<input type="text"/>
N° 4 ⇨			<input type="text"/>
N° 5 ⇨			<input type="text"/>
N° 6 ⇨			<input type="text"/>
N° 7 ⇨			<input type="text"/>

À remettre au secrétariat du club organisateur 15 minutes avant le 1^{er} départ du premier foursome.

(Cette liste de joueurs en simple est modifiable jusqu'à 15 minutes avant l'heure de départ officielle du 1^{er} simple).

NOM ET SIGNATURE DU CAPITAINE :

Coupe de la Ligue Île-de-France Dames 2015

RÉSULTATS

1^{re} Division **Promotion**

Date :

Terrain recevant :

Tour : 1^{ER} mars 08 Mars 15 Mars 22 Mars 29 mars

CLUB :		RÉSULTATS			CLUB :	
⚔ JOUEUSES ⚔		FOURSOMES			⚔ JOUEUSES ⚔	
	Index	PTS	Scores	PTS	index	
⚔ N°1 ⚔						
⚔ N°2 ⚔						
⚔ N°3 ⚔						
		TOTAL				

⚔ JOUEUSES ⚔		SIMPLES			⚔ JOUEUSES ⚔	
	index	PTS	Scores	PTS	index	
N° 1						
N° 2						
N° 3						
N° 4						
N° 5						
N° 6						
		TOTAL				

RÉSULTAT FINAL : VAINQUEUR =

OBSERVATIONS ET SIGNATURE DU CLUB :

Club :

Club :

Signature du Capitaine :

Signature du Capitaine :

À faxer immédiatement après la rencontre à la Ligue Île de France de Golf - n° 01 30 43 34 30

Coupe de la Ligue Île-de-France Messieurs 2015

RÉSULTATS

1^{re} Division 2^e Division 3^e Division Promotion

Date :

Terrain recevant :

Tour : 1^{ER} mars 08 Mars 15 Mars 22 Mars 29 mars

CLUB :		RÉSULTATS			CLUB :	
♣ JOUEURS ♣		FOURSOMES			♣ JOUEURS ♣	
	index	PTS	Scores	PTS	index	
♣ N°1						
♣ N°2						
♣ N°3						
♣ N°4						
		TOTAL				

♣ JOUEURS ♣		SIMPLES			♣ JOUEURS ♣	
	index	PTS	Scores	PTS	index	
N°1						
N°2						
N°3						
N°4						
N°5						
N°6						
N°7						
		TOTAL				

RÉSULTAT FINAL : VAINQUEUR =

OBSERVATIONS ET SIGNATURE DU CLUB :

Club :

Club :

Signature du Capitaine :

Signature du Capitaine :

À faxer immédiatement après la rencontre à la Ligue Île de France de Golf - n° 01 30 43 34 30